

manuscrits qui seraient précieux pour la composition d'un *Flora helvetica*.

HALLER (Charles-Louis 98), publiciste suisse, petit-fils du grand Haller, fils d'Amédée-Emmanuel, né à Berne en 1768, mort à Soleure en 1854. Il se lia avec de Bonald à l'époque de la Révolution, devint son secrétaire et son émule, rempli en 1795 les fonctions de secrétaire du conseil ordinaire de Berne, habita Vienne de 1801 à 1806 et s'occupa pendant ce temps de philosophie et d'histoire. De retour dans sa ville natale, il obtint une chaire de droit public (1806), puis fut nommé successivement membre du grand et du petit conseil (1814). Deux ans plus tard, il commença la publication de son ouvrage intitulé : *Restauration de la science du gouvernement*, publiés en 1820, son ouvrage sur la *Constitution des cortès d'Espagne*, dans lequel il recommanda l'inquisition, la torture, etc., et repousse toutes les constitutions connues comme le poison des monarchies; abjura le protestantisme d'une manière éclatante en 1821 et fit paraître à ce sujet : *Lettre de Haller à sa famille pour lui déclarer son retour à l'Eglise catholique* (1821). Cette même année, le grand conseil de Berne, sur la demande du petit conseil, déclara Haller suspendu de ses fonctions et le raya bientôt après du nombre de ses membres. Le néophyte se fixa alors à Paris, où il fut recommandé par M. de Bonald. Il fut admis à la rédaction du *Journal des Débats*, puis dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, en 1824. Il venait d'être nommé professeur à l'Ecole des chartes lorsque la révolution de 1830 vint obliger à rompre avec elle. Il revint se fixer alors à Soleure, où il devint membre du petit conseil en 1834. On a de lui : *Restauration de la science politique* (1816-1834, 6 vol.), traduit en français par lui-même (1824-1830, 3 vol. in-89), livres dans lequel il soutient cette théorie, d'après laquelle l'empire du monde aux puissances et condamné les faibles à l'obéissance; *Histoire de la révolution religieuse ou de la Réforme protestante dans la Suisse occidentale* (1837, in-89); *Mélanges de droit public et de haute politique* (Paris, 1839, 6 vol. in-89).

HALLER (Jean), sculpteur allemand, né à Insparken en 1790, mort en 1826. Il fit ses études artistiques à l'Académie de Munich, et y obtint le prix de sculpture pour sa statue de *Thésée soulevant la pierre pour découvrir les chaussures de son père*. Il travailla ensuite quelques temps à Rome, et, à son retour, exécuta plusieurs travaux pour le prince Louis de Bavière, qui, monté sur le trône, continua de lui accorder sa faveur. Parmi ses œuvres, il faut citer : *Pallas Bryane*, sculpture pour le fronton de la Glyptothèque; les six statues colossales qui se trouvent dans les niches de la face du même édifice et qui représentent *Héphaïstos, Prométhée, Dédale, Phidias, Périclès et Adrien*; les *Cariatides* de la loge royale du Grand-Théâtre à Munich; la *Chute de géant* dans une niche de la cathédrale de Cornéhus pour l'intérieur de la Glyptothèque; différents bustes, dont quelques uns plus grands que nature, entre autres celui de Guillaume III, roi d'Angleterre, pour le Walhalla.

HALLER DE HALERSTEIN ou **HALERSTEIN** (Jean, baron), littérateur transylvain du xviii^e siècle. Il fut un des fondateurs les plus importants et finit par encourir la disgrâce de Michel Apafi, prince de Transylvanie, qui le fit jeter en prison. Ce fut pendant sa détention dans la forteresse de Coragus qu'il écrivit en hongrois des romans sur Alexandre le Grand et le siège de Troie, deux ouvrages qui ont été publiés sous le titre de : *Harnaz Historie* (Klausenburg, 1693).

HALLER DE HALERSTEIN (Ladislas, comte), administrateur et littérateur transylvain, parent du précédent, né en 1717, mort en 1751. Il fut conseiller du roi, chef de comité de Marosch et cultiva les lettres et les sciences. On a de lui des traductions en hongrois des *Métamorphoses* d'Ovide et du *Télémaque* de Fénelon (1755).

HALLER DE HALERSTEIN (Auguste), savant missionnaire jésuite, de la famille des précédents, mort en 1775. Il a rempli en Chine, de 1742 jusqu'à sa mort, les fonctions importantes de président du tribunal des mathématiques, chargé à laquelle était attachée la rédaction du calendrier ou des éphémérides, et a joué d'une grande faveur à la cour de Pékin. Une foule d'observations utiles, faites sous sa direction, ont été publiées sous le titre de : *Observations astronomiques* (Vienne, 1768, 2 vol. in-40). Il mourut frappé d'apoplexie en apprenant la nouvelle de la suppression de sa compagnie.

HALLÉRIE s. f. (al-lé-ri; à asp. — de *Haller*, natural). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des personnes, tribu des gratiolées, dont l'espèce type croît au Cap de Bonne-Espérance.

Encycl. Les *halléries* sont des arbrisseaux à tige droite, à rameaux opposés, à fleurs latérales et presque toujours solitaires. L'espèce la plus remarquable et la plus répandue est la *hallérie luisante*, charmant arbrisseau de 3 à 5 mètres, à tige droite et très-rameux, garnie de feuilles d'un beau vert brillant; ses fleurs, d'abord roses, puis d'un rouge vif, s'épanouissent en juin. Cet

arbrisseau croît au Cap de Bonne-Espérance; on le cultive dans nos jardins, où il réclame l'orange ou la serre tempérée. La *hallérie à feuilles ovales* croît sur le bord des eaux courantes, aux environs de la montagne de la Table.

HALLERVORD (Jean), bibliographe allemand, né à Königsberg en 1644, mort en 1676. Il a publié un supplément à l'ouvrage de Vossius, sous le titre de : *De historiis latinis scriptis* (Lena, 1673), et *Bibliotheca curiosa* (Königsberg, 1676, in-40), qui fait suite à la *Bibliotheca universalis* de G. Gesner.

HALLETTE (A.), habile mécanicien français, né en 1788, mort à Arras en 1846. Il a perfectionné la presse hydraulique pour l'extraction des huiles, du vin, etc., a procuré de l'eau à Roubaix au moyen de sondages, et inventé, pour les chemins de fer atmosphériques, un nouveau système de tubes qui porte son nom. On a de lui, sur cette dernière invention : *Tube propulseur Hallette, système d'exécution et d'exploitation des chemins de fer par la pression atmosphérique* (1844, in-89). Pendant plus de trente ans, Hallette a dirigé à Arras des ateliers de construction.

HALLEY ou **HALLÉ** (Antoine), poète français, né à Bazanville, près de Baveux, en 1595, mort à Caen en 1673. A l'âge de vingt-deux ans, il succéda comme professeur de belles-lettres à A. Gosselin, évêque principal du collège du Bois, à Caen, et fut, par la suite, recteur de l'Académie de cette ville. Halley jouit auprès de ses contemporains d'une grande réputation comme orateur et comme poète. Il remporta si souvent le prix de l'immuable Conception, que l'Académie de Caen le pria de ne plus concourir. Au nombre de ses élèves, Halley compta Mézeray et Huet, évêque d'Avranches, et un nombre de ses admirateurs, ce même Huet, le P. La Rue, Ménage, Cailly, etc., qui ont composé des vers en son honneur. On a de lui un *Traité sur la grammaire latine* (Caen, 1632), et un recueil de poésies intitulé : *Antoine Halley opuscula miscellanea* (Caen, 1675, in-89). Ses vers latins sont écrits avec facilité et élégance; mais ses vers français sont loin de justifier les éloges qu'on lui a prodigués.

HALLEY (Edmond), astronome anglais, né à Haggerston, près de Londres, le 8 novembre 1656, mort à l'observatoire de Greenwich le 25 janvier 1742. Il s'appliqua avec ardeur, dès ses plus jeunes années, aux mathématiques et à l'astronomie. Il fut nommé professeur des bancs de l'école lorsqu'il constata les variations de l'aiguille aimantée, dont il devait faire plus tard une étude sérieuse. Ses études n'étaient pas encore terminées, ce déjà il faisait, chez son père, à l'aide de quelques instruments qu'il avait pu se procurer, des observations des taches du soleil, de la marche de Saturne et de Jupiter, reconnaissant que les mouvements sont plus lents pour le premier, et plus rapides pour le second, que ne l'indiquaient les tables alors en usage. En 1676, il sollicita et obtint d'être envoyé à Sainte-Hélène, pour y assister au catalogue des étoiles australes. Son père lui promettait l'argent nécessaire, et la Compagnie des Indes l'appuyait dans son projet. Il fut accompagné d'un sextant de 5 pieds et demi, des lunettes dont l'un avait 24 pieds, des micromètres, etc. Les mauvais temps continuels qu'il eut à essuyer rendirent son séjour à Sainte-Hélène peu fructueux; il ne put observer que 360 étoiles, dont il prenait les distances à celles de l'hémisphère boreal, sans chercher à obtenir leurs déclinaisons ni leurs ascensions droites. Il revint en Angleterre au bout d'un an, après avoir eu toutefois le bonheur de faire l'observation d'un passage de Mercure sur le soleil, observation qui lui donna des idées de déterminer la parallaxe du soleil par les passages de Vénus, qui devaient fournir de plus grandes facilités. De retour en Europe, il publia (1679) ses observations sous ce titre : *Catalogus stellarum australium, seu supplementum catalogi Tychois, exhibens longitudes et latitudines stellarum fixarum, quae prope polum antarcticum sita, in horizonte unanburgico Tychois, etc., opus ab astronomo hactenus desideratum* (1679). Le plus important de ses ouvrages est sa théorie des comètes : *Synopsis astronomica cometica, qua cometarum hactenus debite observatarum, notus in orbe parabolico representantur, eorumque qui annis 1680 et 1682 fulsere, post certas periodos redeuntium, notus in orbibus ellipticis accurato calculo subjungitur*. La première partie est de 1705. Halley, admettant, d'après Newton, que les orbites des comètes sont paraboliques, observe judicieusement que, « toutes les paraboles étant sensiblement, si, par des lignes tirées du foyer, on divise en une portion déterminée de l'aire d'une parabole quelconque, la même division aura lieu, sous les mêmes angles, dans toutes les paraboles; les distances aux foyers seront respectivement proportionnelles, en sorte qu'une table unique suffira pour toutes les comètes. » Ce principe si simple lui facilita singulièrement la construction de sa table, qui contenait, pour chacune des comètes convenablement observées avant lui : l'année de l'apparition, la longitude du nœud ascendant, l'inclinaison de l'orbite, la longitude du périhélie, la distance au périhélie, le logarithme du mouvement diurne, l'époque du passage au périhé-

lie, la distance du périhélie au nœud et le sens du mouvement direct ou rétrograde. C'est en comparant entre eux les résultats consignés dans cette table, qu'il avait dressée avec tant de soin, que Halley conçut l'idée de la possibilité du retour de quelques comètes. La table précédente, tirée dans la seconde partie, était composée depuis plusieurs années, lorsque j'ai entrevu, d'après la ressemblance des éléments, que les comètes des années 1531, 1607 et 1682 n'étaient que la même comète qui s'était montrée à nous trois fois. En examinant plus attentivement les catalogues des anciennes comètes, j'en vis trois autres qui revenaient dans le même ordre et à de pareils intervalles, c'est-à-dire en 1305, 1380 et 1456. Je commençai à prendre plus de confiance, et, m'étant fait une méthode pour calculer l'ellipse la plus excentrique, en supposant le grand axe connu, je calculai, dans cette ellipse, les observations que Flamsteed avait faites avec son grand sextant. Cet examen rigoureux prouva la justesse de mes prévisions. Halley, dès lors, ne douta plus, et se hasarda à prédire pour 1758 la réapparition de la comète observée par Kepler en 1607 et qu'il pensait être la même que celle de 1682. Il pria la postérité, dans le cas où sa prédiction se réalisait, de lui rendre justice, ce qui est un Anglais qui, le premier, a fait cette remarque. On s'est souvenu de ce vœu, et la comète de 1682 a été définitivement le nom de comète de Halley. Son retour, prédit par Arago pour le 13 novembre 1835, s'est réalisé le 1^{er} du même mois, c'est-à-dire d'après les calculs des astronomes, et reparut en 1911. Après avoir achevé ce beau et grand travail, Halley entreprit de construire de nouvelles tables pour les planètes. Elles parurent en 1719. L'année suivante, il fut nommé directeur de l'observatoire de Greenwich, et, plein d'ardeur encore, il voulut refaire la théorie de la lune. Les tables qu'il construisit pour son satellite, et dont il s'occupa jusqu'à sa mort, ne parurent qu'en 1749, et furent le dernier ouvrage de ce grand homme.

HALLIER (François de L'Hôpital, comte de ROSNAY, seigneur du), maréchal de France, V. L'HÔPITAL.

HALLIFAX (Samuel), prélat et écrivain anglais, né à Mansfield (comté de Derby) en 1733, mort en 1790. Il professa l'arabe, puis le grec à Cambridge (1768), devint chapelain de George III (1774), recteur de Warsope, et enfin évêque de Gloucester (1781) et de Saint-Asaph (1787). On lui doit : *Analyse des lois civiles romaines*, etc. de l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Helvidius donné au sieur Dumoulin, ministre de Charenton* (Paris, 1619, in-89).

HALLIGER. On désigne sous ce nom plusieurs pestes liles du Slesvig, situées dans les parages des îles de Lœnar, Polvorn et Nordstrand. Comme elles ne sont point endiguées, les eaux de la mer les submergent souvent, ce qui a fait dire à un auteur en 1825, qu'elles furent cruellement dévastées. Donné d'entre elles sont habitées; les autres n'offrent que des crêtes de rochers arides et sauvages. Les habitants des parties basses occupent des maisons sur des bois élevés sur de hauts pilotis, dans lesquelles ils trouvent un abri contre les inondations. Les nourrissons des brebis, cultivent des légumes et se livrent à la pêche; ils ne boivent que de l'eau de citerne.

HALLIHOË s. f. (al-li-to-é — nom mythol.). Zooph. Genre de polyptères charnus, de l'ordre des alcyonnaires, comprenant deux espèces, toutes deux fossiles, trouvées dans le terrain oolithique des environs de Caen.

HALLIER s. f. (al-li-é; à asp. — du *Hall*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des loganiées, tribu des lotées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Il Syn. d'ALYSICARPE et de HONKENBIE.

HALLIER s. m. (al-li-é; à asp. — du bas lat. *halla*, branche). Reunion de buissons très-touffus : *Pour se procurer une défense plus assurée, le cultivateur cherche les buissons et les Halliers*. (Diérid.) Dans les dédales verts que forment ces halliers, l'herbe tendre, le thym, les humbles violes. Présentaient aux troupeaux une pâture exquise. LA FONTAINE.

— Chasse. Filet de chasse qu'on tend pour former une sorte de haie.

— Encycl. Chasse. Le *hallier*, qui porte aussi le nom de tramail, s'emploie pour la chasse d'un grand nombre d'oiseaux. Ce filet est formé de trois reits. Les deux reits extérieurs sont à grandes mailles et portent le nom d'aumées; celui du milieu s'appelle indifféremment nappe, toile ou flue. Les mailles des aumées sont ordinairement carrées; celles de la nappe sont à losanges. Le dernier reit, destiné à flotter entre les deux autres, ou il forme des bourses ou poches pour prendre et retenir les oiseaux, est de beaucoup le plus large et le plus long. Le *hallier* varie de dimensions suivant les oiseaux qu'il doit prendre. Pour les petits oiseaux, il a 15 à 16 mètres de long sur environ 0,35 de haut. Pour les caillies, il a moitié moins de longueur et de hauteur. Les mailles sont plus petites dans la même proportion. La nappe se fait généralement en soie verte ou en soie fauve, et les canards, le *hallier*, n'a pas moins de 15 à 20 mètres de long sur 0,50 de haut. Il est fait en ficelle assez grosse pour pouvoir, au besoin, arrêter de jeunes lapins et des levrauts. Voici de quelle manière on tend le *hallier*. On tend les aumées à terre, et on pose la nappe par-dessus, de manière à en recouvrir presque la moitié. Pour dresser verticalement le filet, on se sert de piquets que l'on fiche en terre, et auxquels on attache solidement des bords des aumées et de la nappe. Alors la nappe flotte entre les aumées, et, formant bourse, retient les oiseaux qui s'y jettent. On peut tendre le *hallier* partout; l'essentiel est d'en dérober la vue le plus possible, et d'avoir à proximité une retraite où l'on puisse tout d'un coup se réfugier. On se sert de la chanterelle, le chanterelle, ou le chien couchant. On se sert de la chanterelle, non-seulement dans le temps des amours, mais encore depuis la fin de janvier jusqu'au commencement d'août, au moins quand on chasse les perdrix. Les moineaux les plus favorables sont le matin, à l'aube, ou le soir, à l'entrée de la nuit. On a plusieurs *halliers*, que l'on dispose en rond ou en carré autour de la chanterelle. On emploie les appeaux dans les mêmes circonstances; mais, au lieu de disposer les *halliers* comme dans la chasse précédente, on les étend sur une même ligne, derrière laquelle se place l'appelant. Lorsqu'on se sert du chien couchant dans une chasse aux *halliers*, c'est uniquement pour découvrir le gibier; dès que ce but est atteint, on ordonne au véritable battue, dont les *halliers* sont le terme.

HALLIER (François), prélat et canoniste français, né à Chartres en 1595, mort en 1659. Professeur de philosophie à seize ans, il entra ensuite dans les ordres, se fit recevoir docteur à Paris, accompagna, comme précepteur, Ferdinand de Neuville en Italie, en Grèce, en Allemagne, en Angleterre, se fit

comatral, après son retour en France, par son ouvrage intitulé : *De sacris electionibus et ordinationibus* (Paris, 1636), qui lui valut, en 1638, inspection de la cour, et devint ensuite professeur en Sorbonne et syndic de la Faculté de théologie (1645). Nommé, cette même année, promoteur de l'assemblée du clergé, il fut, en cette qualité, envoyé à Rome, auprès du pape Innocent X, pour le presser de renvoyer le maître des requêtes au conseil d'État, se rallia à l'Empire, et devint, avec l'appui du gouvernement, le représentant de la 3^e circonscription du Bas-Rhin au Corps législatif (1857). Réélu au même titre en 1857, M. Haliez-Claparède ne tarda pas à manifester des vellétés d'indépendance, et fut le premier député de la majorité qui, se ressouvenant de la liberté, comprit la nécessité de transformer complètement les institutions de 1852. C'en fut assez pour que le gouvernement le combattit avec acharnement lors des élections de 1863 et lui opposât M. de Bulach. Ce dernier fut élu avec une faible majorité. Mais cette élection ayant été annulée pour irrégularités, M. Haliez-Claparède fut élu, en janvier 1864, par 15,059 voix contre 14,436. De retour au Corps législatif, il y conserva une attitude très-indépendante, vota souvent avec l'opposition, et devint un des principaux membres du tiers parti. Atteint de la maladie qui devait l'emporter, il ne put prendre part, en 1869, à la lutte électorale, et fut élu M. de Bulach qui le remplaça au Corps législatif. Outre des articles dans le *Correspondant*, on lui doit deux rapports : l'un *Sur le système pénitentiaire* (1838), l'autre *Sur les prisons de la Prusse* (1843).

HALLIER s. f. (al-li-é; à asp. — du *Hall*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des loganiées, tribu des lotées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Il Syn. d'ALYSICARPE et de HONKENBIE.

HALLIER s. m. (al-li-é; à asp. — du bas lat. *halla*, branche). Reunion de buissons très-touffus : *Pour se procurer une défense plus assurée, le cultivateur cherche les buissons et les Halliers*. (Diérid.) Dans les dédales verts que forment ces halliers, l'herbe tendre, le thym, les humbles violes. Présentaient aux troupeaux une pâture exquise. LA FONTAINE.

— Chasse. Filet de chasse qu'on tend pour former une sorte de haie.

— Encycl. Chasse. Le *hallier*, qui porte aussi le nom de tramail, s'emploie pour la chasse d'un grand nombre d'oiseaux. Ce filet est formé de trois reits. Les deux reits extérieurs sont à grandes mailles et portent le nom d'aumées; celui du milieu s'appelle indifféremment nappe, toile ou flue. Les mailles des aumées sont ordinairement carrées; celles de la nappe sont à losanges. Le dernier reit, destiné à flotter entre les deux autres, ou il forme des bourses ou poches pour prendre et retenir les oiseaux, est de beaucoup le plus large et le plus long. Le *hallier* varie de dimensions suivant les oiseaux qu'il doit prendre. Pour les petits oiseaux, il a 15 à 16 mètres de long sur environ 0,35 de haut. Pour les caillies, il a moitié moins de longueur et de hauteur. Les mailles sont plus petites dans la même proportion. La nappe se fait généralement en soie verte ou en soie fauve, et les canards, le *hallier*, n'a pas moins de 15 à 20 mètres de long sur 0,50 de haut. Il est fait en ficelle assez grosse pour pouvoir, au besoin, arrêter de jeunes lapins et des levrauts. Voici de quelle manière on tend le *hallier*. On tend les aumées à terre, et on pose la nappe par-dessus, de manière à en recouvrir presque la moitié. Pour dresser verticalement le filet, on se sert de piquets que l'on fiche en terre, et auxquels on attache solidement des bords des aumées et de la nappe. Alors la nappe flotte entre les aumées, et, formant bourse, retient les oiseaux qui s'y jettent. On peut tendre le *hallier* partout; l'essentiel est d'en dérober la vue le plus possible, et d'avoir à proximité une retraite où l'on puisse tout d'un coup se réfugier. On se sert de la chanterelle, le chanterelle, ou le chien couchant. On se sert de la chanterelle, non-seulement dans le temps des amours, mais encore depuis la fin de janvier jusqu'au commencement d'août, au moins quand on chasse les perdrix. Les moineaux les plus favorables sont le matin, à l'aube, ou le soir, à l'entrée de la nuit. On a plusieurs *halliers*, que l'on dispose en rond ou en carré autour de la chanterelle. On emploie les appeaux dans les mêmes circonstances; mais, au lieu de disposer les *halliers* comme dans la chasse précédente, on les étend sur une même ligne, derrière laquelle se place l'appelant. Lorsqu'on se sert du chien couchant dans une chasse aux *halliers*, c'est uniquement pour découvrir le gibier; dès que ce but est atteint, on ordonne au véritable battue, dont les *halliers* sont le terme.

HALLIER (François), prélat et canoniste français, né à Chartres en 1595, mort en 1659. Professeur de philosophie à seize ans, il entra ensuite dans les ordres, se fit recevoir docteur à Paris, accompagna, comme précepteur, Ferdinand de Neuville en Italie, en Grèce, en Allemagne, en Angleterre, se fit

comatral, après son retour en France, par son ouvrage intitulé : *De sacris electionibus et ordinationibus* (Paris, 1636), qui lui valut, en 1638, inspection de la cour, et devint ensuite professeur en Sorbonne et syndic de la Faculté de théologie (1645). Nommé, cette même année, promoteur de l'assemblée du clergé, il fut, en cette qualité, envoyé à Rome, auprès du pape Innocent X, pour le presser de renvoyer le maître des requêtes au conseil d'État, se rallia à l'Empire, et devint, avec l'appui du gouvernement, le représentant de la 3^e circonscription du Bas-Rhin au Corps législatif (1857). Réélu au même titre en 1857, M. Haliez-Claparède ne tarda pas à manifester des vellétés d'indépendance, et fut le premier député de la majorité qui, se ressouvenant de la liberté, comprit la nécessité de transformer complètement les institutions de 1852. C'en fut assez pour que le gouvernement le combattit avec acharnement lors des élections de 1863 et lui opposât M. de Bulach. Ce dernier fut élu avec une faible majorité. Mais cette élection ayant été annulée pour irrégularités, M. Haliez-Claparède fut élu, en janvier 1864, par 15,059 voix contre 14,436. De retour au Corps législatif, il y conserva une attitude très-indépendante, vota souvent avec l'opposition, et devint un des principaux membres du tiers parti. Atteint de la maladie qui devait l'emporter, il ne put prendre part, en 1869, à la lutte électorale, et fut élu M. de Bulach qui le remplaça au Corps législatif. Outre des articles dans le *Correspondant*, on lui doit deux rapports : l'un *Sur le système pénitentiaire* (1838), l'autre *Sur les prisons de la Prusse* (1843).

comatral, après son retour en France, par son ouvrage intitulé : *De sacris electionibus et ordinationibus* (Paris, 1636), qui lui valut, en 1638, inspection de la cour, et devint ensuite professeur en Sorbonne et syndic de la Faculté de théologie (1645). Nommé, cette même année, promoteur de l'assemblée du clergé, il fut, en cette qualité, envoyé à Rome, auprès du pape Innocent X, pour le presser de renvoyer le maître des requêtes au conseil d'État, se rallia à l'Empire, et devint, avec l'appui du gouvernement, le représentant de la 3^e circonscription du Bas-Rhin au Corps législatif (1857). Réélu au même titre en 1857, M. Haliez-Claparède ne tarda pas à manifester des vellétés d'indépendance, et fut le premier député de la majorité qui, se ressouvenant de la liberté, comprit la nécessité de transformer complètement les institutions de 1852. C'en fut assez pour que le gouvernement le combattit avec acharnement lors des élections de 1863 et lui opposât M. de Bulach. Ce dernier fut élu avec une faible majorité. Mais cette élection ayant été annulée pour irrégularités, M. Haliez-Claparède fut élu, en janvier 1864, par 15,059 voix contre 14,436. De retour au Corps législatif, il y conserva une attitude très-indépendante, vota souvent avec l'opposition, et devint un des principaux membres du tiers parti. Atteint de la maladie qui devait l'emporter, il ne put prendre part, en 1869, à la lutte électorale, et fut élu M. de Bulach qui le remplaça au Corps législatif. Outre des articles dans le *Correspondant*, on lui doit deux rapports : l'un *Sur le système pénitentiaire* (1838), l'autre *Sur les prisons de la Prusse* (1843).

HALLIER (François de L'Hôpital, comte de ROSNAY, seigneur du), maréchal de France, V. L'HÔPITAL.

HALLIFAX (Samuel), prélat et écrivain anglais, né à Mansfield (comté de Derby) en 1733, mort en 1790. Il professa l'arabe, puis le grec à Cambridge (1768), devint chapelain de George III (1774), recteur de Warsope, et enfin évêque de Gloucester (1781) et de Saint-Asaph (1787). On lui doit : *Analyse des lois civiles romaines*, etc. de l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Helvidius donné au sieur Dumoulin, ministre de Charenton* (Paris, 1619, in-89).

HALLIGER. On désigne sous ce nom plusieurs pestes liles du Slesvig, situées dans les parages des îles de Lœnar, Polvorn et Nordstrand. Comme elles ne sont point endiguées, les eaux de la mer les submergent souvent, ce qui a fait dire à un auteur en 1825, qu'elles furent cruellement dévastées. Donné d'entre elles sont habitées; les autres n'offrent que des crêtes de rochers arides et sauvages. Les habitants des parties basses occupent des maisons sur des bois élevés sur de hauts pilotis, dans lesquelles ils trouvent un abri contre les inondations. Les nourrissons des brebis, cultivent des légumes et se livrent à la pêche; ils ne boivent que de l'eau de citerne.

HALLIHOË s. f. (al-li-to-é — nom mythol.). Zooph. Genre de polyptères charnus, de l'ordre des alcyonnaires, comprenant deux espèces, toutes deux fossiles, trouvées dans le terrain oolithique des environs de Caen.

HALLIER s. f. (al-li-é; à asp. — du *Hall*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des loganiées, tribu des lotées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Il Syn. d'ALYSICARPE et de HONKENBIE.

HALLIER s. m. (al-li-é; à asp. — du bas lat. *halla*, branche). Reunion de buissons très-touffus : *Pour se procurer une défense plus assurée, le cultivateur cherche les buissons et les Halliers*. (Diérid.) Dans les dédales verts que forment ces halliers, l'herbe tendre, le thym, les humbles violes. Présentaient aux troupeaux une pâture exquise. LA FONTAINE.

— Chasse. Filet de chasse qu'on tend pour former une sorte de haie.

— Encycl. Chasse. Le *hallier*, qui porte aussi le nom de tramail, s'emploie pour la chasse d'un grand nombre d'oiseaux. Ce filet est formé de trois reits. Les deux reits extérieurs sont à grandes mailles et portent le nom d'aumées; celui du milieu s'appelle indifféremment nappe, toile ou flue. Les mailles des aumées sont ordinairement carrées; celles de la nappe sont à losanges. Le dernier reit, destiné à flotter entre les deux autres, ou il forme des bourses ou poches pour prendre et retenir les oiseaux, est de beaucoup le plus large et le plus long. Le *hallier* varie de dimensions suivant les oiseaux qu'il doit prendre. Pour les petits oiseaux, il a 15 à 16 mètres de long sur environ 0,35 de haut. Pour les caillies, il a moitié moins de longueur et de hauteur. Les mailles sont plus petites dans la même proportion. La nappe se fait généralement en soie verte ou en soie fauve, et les canards, le *hallier*, n'a pas moins de 15 à 20 mètres de long sur 0,50 de haut. Il est fait en ficelle assez grosse pour pouvoir, au besoin, arrêter de jeunes lapins et des levrauts. Voici de quelle manière on tend le *hallier*. On tend les aumées à terre, et on pose la nappe par-dessus, de manière à en recouvrir presque la moitié. Pour dresser verticalement le filet, on se sert de piquets que l'on fiche en terre, et auxquels on attache solidement des bords des aumées et de la nappe. Alors la nappe flotte entre les aumées, et, formant bourse, retient les oiseaux qui s'y jettent. On peut tendre le *hallier* partout; l'essentiel est d'en dérober la vue le plus possible, et d'avoir à proximité une retraite où l'on puisse tout d'un coup se réfugier. On se sert de la chanterelle, le chanterelle, ou le chien couchant. On se sert de la chanterelle, non-seulement dans le temps des amours, mais encore depuis la fin de janvier jusqu'au commencement d'août, au moins quand on chasse les perdrix. Les moineaux les plus favorables sont le matin, à l'aube, ou le soir, à l'entrée de la nuit. On a plusieurs *halliers*, que l'on dispose en rond ou en carré autour de la chanterelle. On emploie les appeaux dans les mêmes circonstances; mais, au lieu de disposer les *halliers* comme dans la chasse précédente, on les étend sur une même ligne, derrière laquelle se place l'appelant. Lorsqu'on se sert du chien couchant dans une chasse aux *halliers*, c'est uniquement pour découvrir le gibier; dès que ce but est atteint, on ordonne au véritable battue, dont les *halliers* sont le terme.

HALLIER (François), prélat et canoniste français, né à Chartres en 1595, mort en 1659. Professeur de philosophie à seize ans, il entra ensuite dans les ordres, se fit recevoir docteur à Paris, accompagna, comme précepteur, Ferdinand de Neuville en Italie, en Grèce, en Allemagne, en Angleterre, se fit

comatral, après son retour en France, par son ouvrage intitulé : *De sacris electionibus et ordinationibus* (Paris, 1636), qui lui valut, en 1638, inspection de la cour, et devint ensuite professeur en Sorbonne et syndic de la Faculté de théologie (1645). Nommé, cette même année, promoteur de l'assemblée du clergé, il fut, en cette qualité, envoyé à Rome, auprès du pape Innocent X, pour le presser de renvoyer le maître des requêtes au conseil d'État, se rallia à l'Empire, et devint, avec l'appui du gouvernement, le représentant de la 3^e circonscription du Bas-Rhin au Corps législatif (1857). Réélu au même titre en 1857, M. Haliez-Claparède ne tarda pas à manifester des vellétés d'indépendance, et fut le premier député de la majorité qui, se ressouvenant de la liberté, comprit la nécessité de transformer complètement les institutions de 1852. C'en fut assez pour que le gouvernement le combattit avec acharnement lors des élections de 1863 et lui opposât M. de Bulach. Ce dernier fut élu avec une faible majorité. Mais cette élection ayant été annulée pour irrégularités, M. Haliez-Claparède fut élu, en janvier 1864, par 15,059 voix contre 14,436. De retour au Corps législatif, il y conserva une attitude très-indépendante, vota souvent avec l'opposition, et devint un des principaux membres du tiers parti. Atteint de la maladie qui devait l'emporter, il ne put prendre part, en 1869, à la lutte électorale, et fut élu M. de Bulach qui le remplaça au Corps législatif. Outre des articles dans le *Correspondant*, on lui doit deux rapports : l'un *Sur le système pénitentiaire* (1838), l'autre *Sur les prisons de la Prusse* (1843).

HALLIER s. f. (al-li-é; à asp. — du *Hall*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des loganiées, tribu des lotées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Il Syn. d'ALYSICARPE et de HONKENBIE.

HALLIER s. m. (al-li-é; à asp. — du bas lat. *halla*, branche). Reunion de buissons très-touffus : *Pour se procurer une défense plus assurée, le cultivateur cherche les buissons et les Halliers*. (Diérid.) Dans les dédales verts que forment ces halliers, l'herbe tendre, le thym, les humbles violes. Présentaient aux troupeaux une pâture exquise. LA FONTAINE.

— Chasse. Filet de chasse qu'on tend pour former une sorte de haie.

— Encycl. Chasse. Le *hallier*, qui porte aussi le nom de tramail, s'emploie pour la chasse d'un grand nombre d'oiseaux. Ce filet est formé de trois reits. Les deux reits extérieurs sont à grandes mailles et portent le nom d'aumées; celui du milieu s'appelle indifféremment nappe, toile ou flue. Les mailles des aumées sont ordinairement carrées; celles de la nappe sont à losanges. Le dernier reit, destiné à flotter entre les deux autres, ou il forme des bourses ou poches pour prendre et retenir les oiseaux, est de beaucoup le plus large et le plus long. Le *hallier* varie de dimensions suivant les oiseaux qu'il doit prendre. Pour les petits oiseaux, il a 15 à 16 mètres de long sur environ 0,35 de haut. Pour les caillies, il a moitié moins de longueur et de hauteur. Les mailles sont plus petites dans la même proportion. La nappe se fait généralement en soie verte ou en soie fauve, et les canards, le *hallier*, n'a pas moins de 15 à 20 mètres de long sur 0,50 de haut. Il est fait en ficelle assez grosse pour pouvoir, au besoin, arrêter de jeunes lapins et des levrauts. Voici de quelle manière on tend le *hallier*. On tend les aumées à terre, et on pose la nappe par-dessus, de manière à en recouvrir presque la moitié. Pour dresser verticalement le filet, on se sert de piquets que l'on fiche en terre, et auxquels on attache solidement des bords des aumées et de la nappe. Alors la nappe flotte entre les aumées, et, formant bourse, retient les oiseaux qui s'y jettent. On peut tendre le *hallier* partout; l'essentiel est d'en dérober la vue le plus possible, et d'avoir à proximité une retraite où l'on puisse tout d'un coup se réfugier. On se sert de la chanterelle, le chanterelle, ou le chien couchant. On se sert de la chanterelle, non-seulement dans le temps des amours, mais encore depuis la fin de janvier jusqu'au commencement d'août, au moins quand on chasse les perdrix. Les moineaux les plus favorables sont le matin, à l'aube, ou le soir, à l'entrée de la nuit. On a plusieurs *halliers*, que l'on dispose en rond ou en carré autour de la chanterelle. On emploie les appeaux dans les mêmes circonstances; mais, au lieu de disposer les *halliers* comme dans la chasse précédente, on les étend sur une même ligne, derrière laquelle se place l'appelant. Lorsqu'on se sert du chien couchant dans une chasse aux *halliers*, c'est uniquement pour découvrir le gibier; dès que ce but est atteint, on ordonne au véritable battue, dont les *halliers* sont le terme.